


REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière
des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VII. — 6e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 29

1864



La Revue spiritualiste forme chaque année un volume, avec table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, polémique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pendante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particulières d'ouvrages sur les matières que le Journal embrasse, études, théories et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les faits actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiritualistes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. Parmi les faits communiqués ou accueille de préférence tous ceux qui portent une garantie de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Çà et là, le Journal donne la biographie de quelque individualité spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psychiques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ceux des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou indirectes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, les possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de la magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences dites *occultes*.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conférences et à des expériences qu'offre chez lui le directeur de la Revue.

Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 fr.** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-mer — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du montant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du* Journal, rue des Bons-Enfants, 29. — Le prix des trois années est le même excepté les volumes de l'année 1858 qui se payent 20 fr. les 4e 5e et 6e années coûtent 6 fr.

— Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entremise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les librairies, les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent de l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journal à l'étranger où on peut s'abonner sont: pour la Hollande, *M. Revins, major de l'armée néerlandaise, à la Haye; pour la* Suisse, *M. Kasprowski, rue du Tirailleur, à Genève; pour les* États Sardes, *M. le Dr Gatti, à Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière, 11, calle del Principe, à Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire, 219, Regent street, à Londres; pour les* États-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hebert, libraires, rue de Chartres, 56, à New-Orléans; pour le* Bas-Canada, *M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, à Montréal.*

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant de l'abonnement. — Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e livraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cours de l'année on envoie les livraisons arriérées à partir de la livraison qu'ils choisissent pour point de départ de l'abonnement, et selon qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste. . . . . 1 fr. 50
Au bureau du Journal et chez les libraires. . . . . 1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont refusées.

:VUE SPIRITUALISTE

—

ANNÉE 1864. — 6e LIVRAISON.

E. — La croyance à l'Être suprême, à l'immortalité de l'âme, pendant la ion. Considérations sur l'intervention de la Providence dans les événements mémorable époque; passages spiritualistes de *la Grande Épopée de l'an II*, récemment publié.— Une profession de foi.— Encore un thaumaturge en acquittement. — Maison hantée : un mauvais esprit faisant des siennes. :rédules aux abois. Suppositions ridicules. — François les Bas-Bleus : iritualistes intéressants mis au jour par Charles Nodier. — L'ange gardien, familier (communications médianimiques). — Fait spiritualiste grandiose rait important de voir se confirmer et se répéter.

ANCE A L'ÊTRE SUPRÊME, A L'IMMORTALITÉ DE L'AME, PENDANT LA RÉVO- É. CONSIDÉRATIONS SUR L'INTERVENTION DE LA PROVIDENCE DANS LES ÉVÉ- TS DE CETTE MÉMORABLE ÉPOQUE. PRÉDICTIONS POSITIVES QUI L'ANNON- T. PASSAGES SPIRITUALISTES DE *la Grande Épopée de l'an II*, OUVRAGE -MENT PUBLIÉ.

ıresse de Paris, des départements et de l'étranger, *le* notamment, dans son numéro du 5 juillet, ont consacré ·nts articles à l'appréciation d'un livre récemment publié ıus : *La Grande Épopée de l'an II, souvenirs, rapproche-*, *rectifications et faits inédits relatifs aux batailles de ignies, de Fleurus, et aux passages de la Sambre en 1793*)4. *Jugements nouveaux sur les faits et les hommes qui rent alors la France et la Révolution*. Cet ouvrage reposait s passé quinze ans dans nos cartons; nous avons cru le ent opportun de le mettre au jour, d'autant plus que nous ns glissé des faits, des aperçus conformes à nos croyances ualistes. Un homme convaincu doit profiter de toutes les sions possibles pour rendre témoignage aux sentiments qui

sont dans son cœur. Il est bon de profiter de l'histoire pour insinuer peu à peu une croyance dans l'esprit de lecteurs prévenus ou indifférents. C'est ce que nous avons fait dans notre *Grande Épopée de l'an II*. Sans doute que nos lecteurs nous en sauront gré. Entre divers passages, nous détachons celui qu'on va lire.

« On a dit que les révolutions des empires, résultat logique du jeu des passions, des besoins et des intérêts humains, s'accomplissaient conformément aux grands desseins par lesquels la Providence pousse les sociétés à leurs destinées. « L'homme s'agite et Dieu le mène, » a dit Bossuet. « Rien n'arrive ici-bas sans son ordre et sa permission, » ont dit d'autres philosophes. Cela étant, s'il est un événement offrant le caractère d'une des grandes phases providentielles de l'humanité, c'est bien la Révolution française, grand cataclysme prévu et prédit à l'avance par mille oracles divers (1). Qui ne voit que les hommes qui ont

(1) On connaît à ce sujet les paroles prophétiques de Leibnitz, de Fénelon, de Voltaire, de Rousseau et d'une foule d'autres écrivains, la fameuse prophétie de Cazotte, de laquelle on s'entretint beaucoup, même avant 1789. Un père La Neuville, le prédicateur Beauregard, l'évêque de Lescar, en 1776 et 1785, avaient aussi, à leur point de vue, prédit la Révolution. Mais les prédictions les plus célèbres sans contredit, les plus positives, sont celles de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, de Nostradamus et de John Fleming, faites à des époques où la raison humaine, la marche des idées, étaient loin de faire prévoir le grand cataclysme de 1789 à 1794. Voici à leur sujet des indications curieuses :

En 1414, le cardinal Pierre d'Ailly, prélat très-versé en astronomie, remarquant que les conjonctions de la planète Saturne avec Jupiter sont ordinairement marquées sur la terre par de grandes agitations politiques et sociales, annonça pour 1789 une de ces conjonctions. « Alors, dit-il, si le monde existe encore, ce que Dieu seul peut savoir, il y aura de nombreux, de grands, d'extraordinaires changements et troubles dans le monde, particulièrement en ce qui a rapport aux lois. » Voyez, à ce sujet, le texte de Pierre d'Ailly, imprimé à Louvain en 1490, suivant Launoy, avec les œuvres de Gervais (*Tractatus de concordia astronomica veritatis cum narratione historica*. Opp. —, p. 117, 6 et suiv.)

Nostradamus prédit aussi la Révolution dans ses *Centuries*. Mais la plus

dominé dans ce grand cataclysme en ont été comme les instruments fatals, concourant chacun, à son poste particulier, au mouvement général imprimé par le suprême machiniste? Ils s'y montrèrent comme les rouages d'un formidable engrenage, concourant d'abord à un mouvement irrésistible, puis brisés ou rejetés ensuite par le tout-puissant machiniste, après de premières œuvres accomplies et quand il fallait donner à la machine une impulsion et des ressorts nouveaux. Tels paraissent avoir été les hommes les plus marquants de l'effroyable crise; tel paraît avoir été Saint-Just.

« C'était, pour ainsi dire, un enfant quand la Révolution s'annonça, un enfant doux, tendre, sensible, timide comme une femme. Comment se fit-il que cet enfant, au contact des circonstances, fut tout à coup transformé en un homme énergique, plein d'audace réfléchie, de courage calme, de la froide raison et de l'insensibilité de l'homme d'État? D'où lui vint en si peu

positive de ses prédictions à ce sujet est celle qu'on trouve dans la préface de ses plus anciennes éditions. Il y annonce le règne de Voltaire, des encyclopédistes, la grande révolution que leurs écrits devaient susciter en France.... « *En commençant icelle année, dit-il, sera faite une grande persécution à l'Église chrestienne, et durera cette icy jusques icy l'an mille-sept cent nonante-deux*, QUE L'ON CUIDERA ÊTRE UNE RENOVATION DU SIECLE. »

En 1701, John Fleming publiait chez André Belle, à Londres, un livre intitulé : « *A new account of the Rise and Fall of the Papacy* », dans lequel l'auteur affirme, page 69, que la France sera en pleine révolution en 1791, et qu'une autre révolution aura lieu en 1848. Cagliostro, dans sa fameuse lettre au peuple français publiée en 1786, avait prédit que les lettres de cachet seraient avant peu abolies et la Bastille rasée.

Si c'est au hasard qu'il faut attribuer la concordance de ces prédictions avec les faits, il faut avouer que le hasard a parfois de singulières coïncidences. Mais ne serait-il pas plutôt mieux de croire que l'âme humaine, rayon de la Divinité, peut parfois plonger dans la suprême lumière dont elle émane, et soulever un coin du voile qui nous dérobe les faits qui, de toute éternité, sont inscrits dans leur ordre logique au livre des destinées?

de temps le rare coup d'œil, la trempe ferme, l'activité ino l'esprit de décision qui lui donnèrent tant d'ascendant sur l hommes auxquels il fut mêlé ? Carnot, qui l'estimait sa l'aimer, a dit de lui qu'il déploya avec son collègue Lebas, da ses missions aux armées, la promptitude et l'énergie sans colè d'un véritable homme d'État ; qu'il substitua la grande dictatu révolutionnaire à la tyrannie anarchique des aventuriers q exerçaient la terreur pour le compte de leurs passions, et qu frappa impitoyablement les agents corrompus qui profitaient c cette terreur pour satisfaire leur avidité ; qu'il s'y montra, en mot, le véritable représentant du système terroriste dans so affreuse grandeur.

« Deux hommes célèbres et d'une grande notoriété, Napoléon et Lamartine, devaient avoir également pour Saint-Just et le révolutionnaires de sa nuance des paroles d'estime et de justi fication (1).

(1) On connaît les jugements de Lamartine dans *les Girondins*. Quan ceux de Napoléon, les voici, extraits du MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈN O Meara, t. II, p. 134 ; Las Cases, t. I, p. 423, et t. IV, p. 269.

L'exilé de Sainte-Hélène, parlant des hommes qui succombèrent a 9 thermidor, et les personnifiant dans le plus célèbre d'entre eux, s'est ex primé de la manière suivante :

« Robespierre était incorruptible et incapable de voter ou de causer l mort de qui que ce fût par inimitié personnelle ou par désir de s'enrichir C'était un enthousiaste ; mais il croyait agir selon la justice, et ne laiss pas un sou à sa mort... Il avait plus de suite et de conception qu'on ne pensait ; et, après avoir renversé les factions effrénées qu'il avait eu combattre, son intention était de revenir à l'ordre et à la modération... On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Collot-d'Herbois et autres. C'étaient des hommes plus affreux et plus sanguinaires que lui, qui le firent périr... Ils ont tout jeté sur lui ! »

M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, la meilleure qui existe tant par l'abondance, l'authenticité des sources scrupuleusement citées, que par une foule d'aperçus nouveaux, fait plus que Napoléon et Lamartine : il met sous les yeux du lecteur les pièces du grand procès qui s'est instruit relativement à la catastrophe du 9 thermidor.

« L'histoire rendra cette justice à Saint-Just, qu'au milieu du échaînement effréné des passions les plus mauvaises, alors ême que ces passions semblaient s'exercer avec une puissance doutable, il fut un de ceux qui eurent le courage de demander énergiques répressions et d'affirmer hautement la nécessité es idées religieuses. Comme Robespierre, Saint-Just pensait u'il ne pouvait y avoir de société sans morale, et qu'il n'y avait as de morale possible sans la croyance à l'immortalité de l'âme : à l'action providentielle de Dieu sur le monde, c'est-à-dire ıns une responsabilité des moindres actes de notre vie terres-e et sans l'existence d'un juge suprême de ces actes.

« On avait vu des philosophes trop complaisamment écoutés, e brillants épicuriens propageant des codes de religion natu-elle, de justice sociale basée sur l'unique doctrine de l'intérêt ien entendu et des devoirs réciproques, c'est-à-dire sur des réceptes où le pur consentement humain était substitué à toute anction divine, était mis à la place d'une volonté suprême ayant aractère pour forcer les volontés particulières à se courber evant elle. Oubliant que le mot *religion* veut dire lien, solida-ité, harmonie, de *religare;* oubliant qu'il signifie avant tout rédominance des choses de l'esprit sur celles de la matière, ommunion fraternelle en Dieu, père commun des hommes, ces picuriens avaient proposé, comme règle des devoirs publics ou rivés, la seule philosophie des sens, c'est-à-dire la négation des rincipes qui sont la pierre angulaire, la clef de voûte de tout difice moral. Triste philosophie que celle qui aboutit à faire le la satisfaction réglée des sens, c'est-à-dire de l'égoïsme ıumain, le mobile de nos actes, et qui, en supprimant la notion le Dieu, celle de l'immortalité, fait de la matière, de ses lois, e principe régisseur des consciences! Saint-Just, mû par un sentiment en quelque sorte prophétique, prévit que de tels en-seignements conduiraient tôt ou tard son pays au triste état moral qui se déroule sous nos yeux, et dont voici le tableau résumé : l'égoïsme et l'insolidarité partout, le mensonge, l'hy-

pocrisie, la bassesse; la doctrine du laissez-faire, du laissez-passer, du chacun pour soi, du chacun chez soi; le mercantilisme; l'adoration quand même de la force, du fait accompli; le libertinage et une dépravation des âmes, un avilissement des caractères tels que le passé n'en eut pas d'exemple !...

« C'est sous l'obsession de ces pressentiments, de l'avenir que de tels enseignements réservaient à la France, c'est devant l'exemple de la pernicieuse influence qu'ils avaient déjà produite sur les masses, que Saint-Just fut poussé dans les bras de Robespierre. Il vit en lui l'homme qui, par son incorruptibilité, ses vertus publiques et privées, sa constance inébranlable, l'immense ascendant qu'il exerçait sur la partie saine du peuple, pouvait le plus pour lancer la France dans une voie sûre et fructueuse. Il associa ses efforts aux siens. Voyant que, pour sauver la Révolution contre tant d'éléments funestes qui l'énervaient, la faussaient, l'exagéraient ou la déshonoraient, il lui fallait une grande dictature morale appuyée sur le puissant ressort du sentiment religieux et de l'honnêteté politique, il s'offrit comme auxiliaire à l'essai dangereux d'une telle entreprise (1). S'il n'eût tenu qu'à lui, le formidable projet eût triom-

(1) Plus on examine les débats et les faits qui signalèrent à Paris l'été de 1794, plus on demeure convaincu que la fête à l'Être suprême fut le point de départ, la cause principale de la chute de Robespierre et de ses amis. Les sarcasmes, les ardentes moqueries, les insultes même, auxquels il fut en butte dans cette journée de la part des athées, des voltairiens de la Convention, amenèrent entre lui et ses collègues une profonde rupture, qui s'aggrava encore par suite du soin qu'on eut de cribler de ridicule les réunions mystiques de Catherine Théot et de dom Gerle, et de l'impliquer machiavéliquement dans cette affaire. Robespierre, ulcéré, plein de répulsion pour des hommes dont l'âme était si différente de la sienne par la rigidité, les tendances religieuses, la croyance à l'esprit de cohésion morale et politique dont la Révolution avait besoin pour se sauver, se détacha d'eux, s'isola, s'affaiblit au point que, quand le jour de la lutte arriva, il se trouva qu'il n'avait plus qu'une grande influence d'opinion sans aucun moyen pratique, sans aucun pouvoir réel pour la soutenir. Ajoutez à cela ses scrupules

é, car il avait l'esprit pratique, le coup d'œil décisif, l'énergie la promptitude nécessaires au triomphe. Mais il subordonna volonté à celle de l'homme à qui il avait accordé ses sympaies, et il se trouva que cet homme, à l'heure de l'action, fut miné par des scrupules de légalité qui le paralysèrent. Saintst mourut pour lui et avec lui, tout en désapprouvant ses ésitations, persuadé que les dictatures ne se donnent pas, mais prennent et se justifient par des nécessités de situation, la ıreté du but qui les commande et le noble usage qu'on en fait. marcha à l'échafaud victime de ses convictions fortes et des evoirs de l'amitié, et reçut le coup fatal avec un calme et une ignité que l'histoire n'a pu s'empêcher d'admirer. Comme lobespierre, il tomba surtout pour s'être fait l'apôtre du sentiient religieux; comme lui il mourut après avoir prophétisé ère de dégradation morale où la France devait bientôt ›mber (1).

« D'où vinrent donc à ce jeune homme, en si peu de temps, des ualités, des principes et des vues aussi transcendants et aussi la hauteur des circonstances?

e légalité, qui le rendirent hésitant, qui lui firent renoncer à un coup de ıain sur la représentation du pays et à l'appel aux armes des sections qui ıi étaient dévouées, et on aura la véritable idée des causes qui le précipièrent avec Saint-Just et les autres hommes de son parti.

(1) Les paroles prophétiques prononcées en ces circonstances par Ro›espierre sont remarquables. Les voici telles que nous les extrayons de son lernier discours, appelé par lui son testament de mort. — Parlant de ceux ıui exagéraient et déshonoraient la Terreur, il dit : « Laissez flotter un noment les rênes de la Révolution, vous verrez le despotisme militaire s'en mparer et le chef des factions renverser la représentation nationale avilie. Jn siècle de guerre civile désolera notre patrie... Nous n'aurons pas même e mérite d'avoir entrepris de grandes choses par des motifs vertueux. On ıous confondra avec les indignes mandataires du peuple qui ont déshonoré a représentation nationale, et nous partagerons leurs forfaits en les laissant mpunis. L'immortalité s'ouvrait devant nous, nous périrons avec ignominie... »

« Voit-on souvent de pareils hommes se former ainsi en un jour? Et, pour en revenir à ce que nous avons dit touchant l'action de la Providence sur la marche des révolutions humaines, qui peut douter qu'il y eut dans le jeune conventionnel un levier puissant et mystérieux, une force supérieure qui le poussa et l'inspira? Qui ne voit qu'il fut, ainsi que les hommes de son parti, un instrument dont Dieu se servit pour l'accomplissement d'actes nécessaires à une situation terrible, décisive, et qu'il abandonna ensuite à leur destinée aussitôt qu'elle n'en eut plus besoin ou que le but qu'ils se proposaient d'atteindre, trop prématuré pour l'époque, devançait la marche logique des faits et des idées en se plaçant en dehors de toute condition d'actualité? Ce n'est pas impunément que l'on rêve la réalisation de l'absolu moral dans une société corrompue, gangrenée, livrée au mensonge, à l'erreur, à l'ignorance et à tous les abus de la force.

« Comme on le voit, Saint-Just ainsi que les hommes qui marchèrent dans le même sillon révolutionnaire ne doivent pas être jugés à la légère, d'après les criteriums ordinaires.

« Dans les graves circonstances où ils furent placés, ces hommes n'eurent que deux alternatives : ou s'abstenir lâchement au milieu des graves discordes qui sollicitaient leur activité, leur intelligence, leur courage et leur patriotisme, ou entrer dans la fournaise, comme tant d'autres, en se conformant aux fatales nécessités, aux conditions irrésistibles et aux exigences implacables de la lutte.

« Ils entrèrent dans la fournaise ; et c'est en se rappelant bien ce que fut cette fournaise, en s'y reportant complétement par la pensée, en tenant compte de toute chose, c'est alors seulement que l'on peut asseoir sur eux son jugement. »

Ailleurs, nous revenons plusieurs fois sur des considérations qui restituent à quelques hommes de la Révolution leur véritable caractère et montrent qu'ils ne doivent pas être jugés d'après les

riteriums ordinaires. Parlant des représentants du peuple en ıission aux armées, nous disons :

« A cette heure suprême, la Révolution n'existait encore que ans les paroles, les déclarations de principes. On ne connaisait d'elle que la tourmente, des souffrances, des sacrifices ıouïs. Elle n'avait pas encore eu le temps de porter ses fruits, e passer dans les faits, les traditions, les mœurs, les souvenirs t les symboles respectés. La plupart des généraux, des officiers le nos armées, étaient alors ceux de l'ancien régime ou des paris qui venaient de succomber. Les uns regardaient comme une rise passagère le régime nouveau ; les autres flottaient, hésiaient et manquaient de ces fortes croyances qui donnent le sucès. Leur dévouement était plus ou moins équivoque et susıecté des soldats. Grande fut la tâche des représentants du ɔeuple au milieu de tant d'éléments de faiblesse. Ils s'en monrèrent dignes pour la plupart. Ils firent sentir avec vigueur, partout où on les envoya, le bras de la Révolution, et surent reremper, avec les courages, les ressorts de la discipline. Leur présence eut le privilége d'allumer et d'entretenir, au milieu des revers et des privations, le feu de l'enthousiasme. Nous venons de les voir appeler des missionnaires guerriers. On peut dire aussi que, dans cette grande guerre d'idées, cette espèce de croisade nouvelle, ils furent comme les *Pierre l'Ermite* de la liberté. On les voyait partout stimulant, haranguant les bataillons, marchant à leur tête, leur montrant l'ennemi, laissant apparaître au milieu de la fusillade les couleurs sacrées de la Révolution qui flottaient à leur chapeau et à leur ceinture. Le panache et l'écharpe tricolores des représentants furent souvent pour nos jeunes soldats, dans les charges, un talisman qui les fit vaincre. Ils parvinrent à communiquer à ces guerriers improvisés la foi inébranlable qu'ils avaient dans la sainteté et le triomphe de leur cause. « Dieu ferait des miracles, disaient-ils à ces jeu-
« nes gens, plutôt que nous laisser atteindre par le fer ennemi ? »

« N'étaient-ils pas les représentants de l'ère sainte de justice

qui commençait enfin à luire sur les peuples après tant de siècles de chaos et d'oppression? Aux soldats, aux chefs qui les conjuraient de ne pas exposer leurs personnes aux endroits les plus périlleux, on en vit parfois répondre ces mots : « Soyez tranquilles, les boulets ne nous peuvent rien!... » Aucun d'eux, en effet, ne trouva la mort dans ces furieuses luttes. La plupart ne devaient mourir que sur l'échafaud des réactions, dans l'exil ou la pauvreté, après avoir sauvé le pays et ouvert la voie des richesses à tant d'hommes qui les renièrent et les calomnièrent depuis au milieu des orgies et des corruptions d'un autre âge. »

L'ouvrage se termine par ces mots dont les lecteurs de la *Revue* aimeront sans doute le caractère tout spiritualiste :

« Nous avons consacré ici aux héroïques soldats de la Révolution la juste épopée que méritent leurs exploits. C'est la tardive réalisation d'une idée que nous avions eue jadis, lorsque, jeune encore, nous visitions les vallons, les coteaux qu'ils avaient arrosés de leur sang. Combien de fois n'avons-nous pas gravi ces coteaux, tantôt en pèlerin de l'histoire, tantôt en disciple fervent de la science qui fit les délices des Linnée et des Jussieu! En cueillant la verveine, l'origan, la digitale, les nombreuses labiées, les gentianées, les éricinées, etc., dont ces coteaux sont parsemés, nous nous sommes assis sur la terre qui recouvre les ossements des soldats enthousiastes et vertueux qui y trouvèrent la mort. Notre âme a tressailli au souvenir de leurs exploits. Il nous a semblé les voir encore s'avancer aux refrains des chants patriotiques, guidés par les représentants et les nobles couleurs de la Révolution, saisissant de terreur les vieilles phalanges de la coalition par leurs charges impétueuses exécutées avec la seule baïonnette. Les cris de patrie et de liberté qu'ils exhalaient avec leur dernier souffle, paraissaient encore à mon âme exaltée retentir dans les échos voisins. Je les évoquais du fond de mon cœur. Leurs mânes venaient sans doute, comme chez les anciens, planer autour de moi, inspirant mes pensées, m'encourageant à retracer avec quelque détail l'histoire des grandes journées où

mort les avait frappés. C'est ce que j'ai fait. Puissent ces mânes en réjouir en attendant l'heure d'une commémoration plus rande! »

UNE PROFESSION DE FOI.

M. Tricon, dont les abonnés de la *Revue spiritualiste* nt lu des vers en différentes circonstances, nous écrit de myrne une lettre, en réponse à ceux qui avaient cru devoir lui ire le reproche de panthéisme; sa lettre est suivie de la pro-ssion de foi que voici :

Smyrne, le 18 mai 1864.

Monsieur,

Afin que vous ayez la clef de toutes les pensées qui règnent ans mes vers et que vous puissiez me comprendre, je vous en-oie ici le programme de ma croyance; il est aussi celui de ma ianière de voir :

1° Je crois que Dieu a été de tout temps, qu'il est éternel; ar, si l'on suppose qu'il a eu un commencement, on doit sup-oser en même temps qu'il a dû y en avoir un autre avant lui, t que celui-ci peut avoir une fin comme le premier, ce qui est bsurde;

2° Que la matière a été de tout temps comme lui, et qu'elle st éternelle; car de rien rien n'a pu naître, et le mot de *néant*, ui chez les anciens voulait dire chaos et avait une significa-on, est un mot vide de sens par lui-même;

3° Que Dieu est le centre parfait de toute chose et l'âme de ›ut : tout gravitant vers ce principe et n'existant que par ce iême principe;

4° Que l'infini des espaces, ou l'Univers, compose son être, t l'infini des temps son existence; nous ne pouvons le com-rendre autrement;

5° Que hors de lui rien ne peut être : car, si quelque chose

que ce soit pouvait être hors de lui, l'infini aurait des bor[illegible] l'éternité aurait pu n'être pas son existence, et le néant exis[illegible] ce qui est inadmissible ;

6° Que les soleils, les mondes, ont été formés par lui et s[illegible] en lui, rien ne pouvant être hors de lui et sans sa volonté ;

7° Que Dieu a fait des êtres de différents degrés de per[illegible] tion, et qu'il les a assujettis à des lois qu'ils doivent suivre p[illegible] se perfectionner et s'approcher le plus possible du foyer ce[illegible] tral, Ame de l'Univers et principe de tout mouvement, qui don[illegible] à la nature cette âme dont elle est embellie ;

8° Que les Esprits qui parcourent la terre, quoique plus pa[illegible] faits que l'homme par leurs sens et leurs facultés, ne sont guè[illegible] plus avancés que lui, si l'on excepte ceux que Dieu envoie p[illegible] l'instruire de quelque vérité ; aussi les Esprits, comme l[illegible] hommes, ont-ils besoin de progresser en suivant les lois qui [illegible] régissent ;

9° Que l'homme, tout matériellement qu'il semble avoir ét[illegible] fait, a une âme spirituelle et éternelle ; c'est pourquoi l'Écritur[illegible] a pu dire avec vérité qu'il a été fait à l'image de Dieu, son âm[illegible] étant un souffle, une parcelle spirituelle, divisible et indivisib[illegible] comme Dieu même. Je dis divisible, parce qu'il lui a été don[illegible] de se propager sans rien perdre et sans rien changer à sa na[illegible] ture spirituelle, tel qu'un flambeau qui en allume des millie[illegible] d'autres sans rien perdre de son éclat ; et indivisible, parc[illegible] qu'elle peut aller se confondre, pour se perfectionner, dans que[illegible] que tout que ce soit, plus parfait qu'elle, sans rien perdre de so[illegible] unité ;

10° Que Dieu a fait des Esprits comme il a fait des homme[illegible] qu'il a fait des Esprits de différents degrés de perfection, comm[illegible] il a fait des hommes différents d'espèce et de perfectibilit[illegible] c'est ce qui produit la diversité des talents, des génies, des ca[illegible] pacités et même des formes, et cette loi de formation est, à c[illegible] qu'il paraît, chez lui générale et universelle, comme on peut [illegible] voir dans le système des mondes, dans les hommes, dans [illegible]

animaux, dans les plantes, et même dans les minéraux;

11° Que les animaux ont été faits, comme les hommes, de deux natures différentes, et qu'il y a pour eux comme pour les hommes une loi de progression, d'après laquelle ils montent vers les degrés de l'échelle mystérieuse que Jacob a vue dans un moment d'inspiration;

12° Que chaque nouvelle génération sera plus perfectionnée, en ce qu'elle comprendra mieux ses intérêts particuliers et généraux. La paix universelle en sera la suite, et c'est alors que s'accompliront ces paroles d'Isaïe : « Les peuples forgeront de leurs épées des hoyaux, et de leurs hallebardes des serpes; une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne chercheront plus à se faire la guerre; »

13° Que Jésus-Christ a été un envoyé émané de Dieu même pour mettre l'homme sur la voie du progrès; c'est pourquoi il a pu dire avec raison, « mon père », en parlant de Dieu;

14° Que le Spiritualisme est le commencement d'une nouvelle ère qui va se former, et dans laquelle l'homme s'élèvera au-dessus de lui-même par le développement de ses connaissances et de ses facultés en général. Je suis dans la ferme croyance que les Esprits existent, et que les faits de l'ordre spirituel qui font agir actuellement toutes les têtes seront cause qu'on les connaîtra réellement, et que par leur entremise on parviendra à apprendre bien des secrets.

J. TRICON.

ENCORE UN THAUMATURGE EN JUSTICE.

LE REBOUTEUR DES TERNES. — PLAINTE EN EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE, PORTÉE PAR UN OFFICIER DE SANTÉ. ACQUITTEMENT.

Dans notre avant-dernière livraison, nous avons parlé du vigneron Dubois, qui fut condamné à la prison et à l'amende pour avoir guéri des malades, sans diplôme. Voici un fait semblable

porté au tribunal de la Seine. Les juges, cette fois, mieux inspirés, ont acquitté. Désirons qu'il en soit toujours ainsi désormais, et que dans un pays où l'on voit si souvent tuer les pauvres malades avec un diplôme, il soit permis à des hommes de pouvoir impunément les sauver sans être pour cela munis des titres que décerne la Faculté.

Le rebouteur se nomme Vinet; il est rentier.

Le plaignant se nomme Juppet; il est officier de santé au Vésinet, et s'est porté partie civile.

Mᵉ Faverie, *défenseur de Vinet :* M. Juppet exerce au Vésinet, mais l'assignation porte : Boulevard Saint-Denis, nº 9.

M. Juppet : J'ai un pied-à-terre à cette adresse; je l'avais pris pour essayer de me faire une clientèle.

M. le président : Pourquoi avez-vous porté plainte ? Quel intérêt avez-vous à la porter ? Le délit ne peut être poursuivi que par le ministère public, et votre action n'est recevable que si vous établissez un préjudice causé ? — R. J'ai essayé de me faire une clientèle à Paris, boulevard Saint-Denis, 9 ; je n'ai pas pu percer. Ne pouvant pas réussir, j'ai été habiter Chatou ; mais je suis venu de temps à autre à Paris, où j'avais conservé quelques clients. Les entorses, c'est ma spécialité ; j'ai appris l'état de rebouteur de mes parents. Tant que je l'ai exercé sans diplôme, on m'a poursuivi; alors, j'ai étudié les sciences médicales, et, depuis que j'exerce avec mon titre, j'ai *ces gens-là* qui exercent sans avoir un titre et qui me font concurrence, donc je me porte partie civile vu *au* tort qu'ils me font.

D. Enfin, comment Vinet, qui habite les Ternes, peut-il vous faire tort à vous qui habitez le Vésinet? — R. Oui, monsieur, il me fait du tort.

D. Enfin, s'il habitait Bordeaux, est-ce que vous iriez le poursuivre ? — R. S'il n'a pas de titre, oui.

D. Mais, encore une fois, votre demande n'est recevable que s'il a exercé dans le même département que vous; établissez-

vous qu'il ait exercé dans Seine-et-Oise? — R. Il a exercé dans le département de la Seine, où j'ai le droit d'exercer...

M. LE PRÉSIDENT : Mais où vous n'exercez pas. Enfin, nous allons entendre les témoins.

UN TÉMOIN : J'ai eu une entorse au bras; je suis allé chez M. Vinet deux fois; la seconde fois, j'étais guéri.

M. LE PRÉSIDENT : Que vous a-t-il pris?

UN TÉMOIN : Il m'a pris le bras. (*Rires*).

D. Vous ne comprenez pas; combien vous a-t-il demandé pour ses soins? — R. Ah! rien; il m'a dit qu'il ne faisait ça que pour rendre service.

AUTRE TÉMOIN : J'ai eu mal au pied, j'ai été chez M. Vinet, il m'a pris mon pied.

M. LE PRÉSIDENT : Eh bien?... vous a-t-il guéri?

LE TÉMOIN : Il ne m'a fait rien; il m'a pris le pied. (*On rit.*)

M. LE PRÉSIDENT : Enfin votre pied est-il guéri?

LE TÉMOIN : Oui, monsieur.

M. le vicomte D'ARGOUT, *ancien receveur général* : Il y a deux ans, je me suis donné une entorse; mon médecin n'avait pas pu me guérir et je traînais la jambe depuis deux mois, lorsque quelqu'un me parla de M. Vinet. Je me fis porter chez lui, il me fit une espèce de massage, et l'entorse disparut. Je voulus le payer, il refusa absolument; je déposai cinq louis sur la cheminée, il courut après moi et exigea que je reprisse mon argent.

M. MASSE, *fabricant de caoutchouc* : Voici comment j'ai connu M. Vinet. (*Souriant.*) Toujours à l'occasion de mes procès, j'étais allé chez M. Tardif, fabricant de caoutchouc, et je l'avais trouvé le pied sur une chaise; il s'était donné une entorse. Trois jours après, je le vois arriver chez moi, sans canne. Je lui exprime mon étonnement de sa prompte guérison, il me dit qu'il la devait à un nommé Vinet, des Ternes. Six mois après, le pied me tourne et il me vient une entorse. Je me rappelle M. Vinet, je vais chez lui. Il me passe le pouce pendant quatre

ou cinq minutes sur mon entorse et me dit : « Vous êtes guéri, allez-vous-en. » Je n'en croyais rien. « Chaussez-vous, » me dit-il. En effet, je me chaussai et je m'en allai. Mon pied resta enflé et la place de l'entorse extravasée pendant quelque temps, mais la douleur était passée.

M. LE PRÉSIDENT : Et combien avez-vous payé? — R. M. Vinet a refusé toute espèce de payement.

M. TARDIF, *négociant* : Il m'était arrivé un accident en descendant de l'impériale d'un omnibus ; j'avais manqué la dernière marche, mon pied était tombé à faux, et je m'étais donné une entorse. Rentré chez moi, je fis appeler un médecin et un pharmacien qui me donnèrent des soins ; n'éprouvant pas de soulagement, et quelqu'un m'ayant parlé de M. Vinet, je me transportai chez lui ; il me remit immédiatement sur pied. « Retournez chez vous, me dit-il, et si vous ne vous trouvez pas bien, revenez demain. » Je retournai chez lui le lendemain, et il acheva de me guérir. Je voulus le payer, il refusa absolument.

M. LE PRÉSIDENT, *au plaignant* : Vous avez la parole.

LE PLAIGNANT : Après la défense.

Me FAVERIE : Comment, après la défense? Voilà un nouveau système. C'est moi, au contraire, qui attends ce que vous allez dire pour vous répondre. A vous de parler le premier.

LE PLAIGNANT : Voici ce que j'ai à dire : La loi est formelle, il faut un diplôme ; les rebouteurs s'adressent aux ouvriers et nous font beaucoup de tort; le Tribunal ne doit pas hésiter d'apprécier la chose.

M. LE PRÉSIDENT : Votre véritable domicile est dans Seine-et-Oise? — R. Oui, mais j'ai un pied-à-terre à Paris.

Me FAVERIE : Avez-vous quittances de loyer? — R. C'est seulement comme pied-à-terre; j'ai le concierge qui reçoit mes lettres, et je reçois mes clients dans sa loge.

M. LE PRÉSIDENT : On vous demande de justifier de votre domicile boulevard Saint-Denis, 9. — R. C'est inutile, puisque j'ai échoué à Paris : ils sont une douzaine de *ces gens-là* qui nous

a concurrence. S'il me faut l'appui de mes confrères, je le demanderai.

M. LE PRÉSIDENT : Vous auriez peut-être mieux fait de demander celui du ministère public ; il aurait apprécié s'il y avait lieu de poursuivre. — R. Je ne l'ai pas fait, puisque c'est défendu à *ces gens-là* d'exercer.

D. Est-ce un fait de médecine ou de chirurgie que vous poursuivez ? — R. C'est aussi un fait de chirurgie : *ces gens-là* reçoivent de tout, quelquefois des maux de tête, quelquefois des maux de jambes, quelquefois des maux d'yeux.

M. l'avocat impérial LABORIE estime que le plaignant, exerçant dans Seine-et-Oise, n'a pas qualité, dans l'espèce, pour poursuivre ; en conséquence, sa demande doit être rejetée.

LE PLAIGNANT : J'ai des droits, j'ai un diplôme, et *ces gens-là* n'en ont point.

Le Tribunal, dit la *Gazette des Tribunaux*, renvoie M. Vinet des fins de la plainte, et condamne la partie civile aux dépens.

L'audiencier appelle ensuite une seconde plainte du sieur Juppet.

Cette fois, le prévenu est M. Roze, marchand de vin au village Levallois. Comme M. Vinet, il a donné des conseils sans jamais rien recevoir.

Il conseillait, le plus souvent, à ceux qui lui disaient avoir mal au pied ou à la main, une compresse d'*ache*. (L'ache est une plante d'un beau vert, dont les feuilles, semblables à celles du persil, sont plus amples et plus épaisses.)

UN TÉMOIN : Je ne sais pas pourquoi je suis ici.

LE SIEUR JUPPET : M. Roze ne vous a-t-il pas soigné pour une blessure au pied ?

LE TÉMOIN : Ah ! oui ; il m'était tombé une pierre sur le pied ; M. Roze m'a dit comme ça : « Vous devriez mettre là-dessus une herbe... », je ne sais plus quelle herbe...

M. LE PRÉSIDENT : De l'ache ?

Le témoin : Je ne sais pas... attendez... oui, oui, je me souviens, c'était — *haché*. — (*On rit.*)

Le Tribunal renvoie Roze de la plainte et condamne une seconde fois la partie civile aux dépens.

Le sieur Juppet se retire en disant qu'il recommencera l'affaire et demandera l'appui de ses confrères.

MAISON HANTÉE. UN MAUVAIS ESPRIT FAISANT DES SIENNES. LES INCRÉDULES AUX ABOIS. SUPPOSITIONS RIDICULES.

— On écrit de Hœrdt au *Courrier du Bas-Rhin :*

« Depuis quelque temps déjà, on est en grand émoi dans la commune de Hœrdt, par suite de faits bizarres, mystérieux, et jusqu'à présent inexpliqués, qui ont eu lieu dans la maison du sieur Jean-Georges Freyss, tailleur d'habits. Il ne s'agit pas d'Esprits frappeurs, comme naguère à Poitiers et autres lieux, mais bien d'Esprits destructeurs, animés des plus mauvaises intentions à l'endroit du sieur Freyss. Un jour, ce sont les cheveux de sa femme qui tombent tout à coup, coupés par une main invisible; un autre jour, tout le linge dans une armoire est trouvé tailladé par morceaux et sali; peu après, le même fait se répète sur d'autres pièces de linge, dans une armoire dont le sieur Freyss a la clef.

« Il y a quelques jours, le sieur Freyss rentrait avec sa femme des champs, où ils avaient été travailler après avoir bien fermé toutes les issues de leur habitation; ils furent bien étonnés, en rentrant, de trouver que la queue de leur vache avait été coupée, et que pareille opération avait été pratiquée également sur un veau.

« On parle de diverses autres tribulations que lesdits méchants Esprits infligeaient aux époux Freyss. Enfin, de guerre lasse, ils viennent pourtant d'abandonner leur maison pour aller se

loger ailleurs. Il s'agit maintenant de savoir si, dans leur nouveau domicile, ils auront à subir les mêmes influences.

« On sait que la femme du sieur Freyss est atteinte d'une maladie nerveuse, mais qui ne lui ôte rien de ses facultés intellectuelles. Les deux époux vivent en très-bonne intelligence ; ils sont estimés dans le village, et on ne comprend rien à tout ce qui leur arrive, car on ne leur connaît point d'ennemis.

« Tout ce que je viens de raconter est déjà de notoriété publique, non-seulement à Hœrdt, mais encore dans les communes voisines, et préoccupe fort les imaginations. »

D'autres journaux, parlant de ces faits, les ont rapportés de la manière suivante :

« Un fait étrange et jusqu'ici inexpliqué a eu lieu dans une commune du département du Bas-Rhin, Hœrdt. Il ne s'agit pas d'Esprits frappeurs, comme il y a cinq ans, à Metz, mais bien d'Esprits destructeurs animés des plus mauvaises intentions à l'endroit d'un honnête tailleur, le sieur Jean-Georges Freyss. Un jour, c'étaient les cheveux de sa femme qui tombaient tout à coup, coupés par une main invisible ; un autre jour, tout le linge, dans une armoire, était trouvé tailladé par morceaux et sali ; peu à peu, le même fait se répétait sur d'autres pièces de linge, dans une armoire dont le sieur Freyss a la clef.

Il y a quelques jours, le sieur Freyss rentrait avec sa femme des champs, où ils avaient été travailler après avoir bien fermé toutes les issues de leur habitation ; ils furent tout étonnés, en rentrant, de trouver que la queue de leur vache avait été coupée, et que pareille opération avait été pratiquée également sur un veau.

« De guerre lasse, ces braves gens, estimés de toute la commune, ont quitté leur maison pour aller se loger dans une habitation où ils espéraient que les Esprits (en chair et en os probablement) (1) les laisseraient en repos. Mais voici que dans la

(1) Pourquoi parler ainsi, quand on dit soi-même que toutes les issues

soirée de dimanche dernier les mêmes faits se sont renouvelés, avec quelques modifications, il est vrai. Ce jour-là, le sieur Freyss étant rentré vers sept heures du soir, se déshabilla et plaça sur son lit les vêtements qu'il venait de quitter; ensuite, il fit coucher son petit garçon, âgé de deux ans. Mais ce dernier ne pouvait rester au lit, contrairement à son habitude, et son père fut obligé, à cinq ou six reprises, de le faire recoucher. S'étant relevé encore une fois, son père remarqua qu'il avait les cheveux coupés sur tout le côté droit de la tête; s'approchant alors du lit de cet enfant, il trouva les cheveux sur l'oreiller, qui lui-même était déchiré et coupé.

« Jetant en ce moment un coup d'œil sur ses vêtements, qu'il avait placés sur son lit, il s'aperçut que sa casquette neuve était coupée et déchirée par le milieu, son gilet de soie coupé au côté gauche, son pantalon coupé à la partie postérieure des jambes, un soulier neuf de sa femme coupé au contrefort, un drap de lit coupé en plusieurs endroits. Il appela aussitôt ses voisins pour leur montrer ces dégâts; tous ensemble se mirent ensuite à visiter une armoire du premier étage, dont le sieur Freyss avait eu la clef en poche pendant toute la journée, et ils virent que des draps de lit étaient souillés et noircis avec du cirage.

« La femme Freyss est atteinte d'une maladie nerveuse, et on l'a soupçonnée d'être l'auteur de ces méfaits. Il a fait remarquer qu'elle était absente, lorsque ces objets on été lacérés, et que, par conséquent, elle n'était pas l'auteur des dégradations.

« Le public, dit *l'Impartial* de Nancy, on le comprend, est vivement ému de ces événements, et l'autorité cherche à en découvrir l'origine. La femme du malheureux tailleur a été provisoirement conduite à l'hôpital de Strasbourg. »

étaient fermées? Un esprit en chair et en os peut-il s'introduire quelque part, en pareille circonstance? — J.-Z. Piérart.

FRANÇOIS LES BAS-BLEUS.

—

FAITS SPIRITUALISTES INTÉRESSANTS, MIS AU JOUR PAR CHARLES NODIER.

En 1793, il y avait à Besançon un jeune homme, jadis distingué par son savoir, appelé Jean-François T...., surnommé les Bas-Bleus, parce qu'il n'en portait jamais d'autres, qui devint fou à la suite de chagrins d'amour. Une des particularités les plus remarquables de sa folie, raconte Charles Nodier, c'est qu'elle n'était sensible que dans les conversations sans importance; mais il n'en était plus de même quand l'entretien se résumait avec précision en une question morale ou scientifique de quelque intérêt. Alors les rayons si divergents, si éparpillés de cette intelligence malade se resserraient tout à coup en faisceau comme ceux du soleil dans une lentille, et prêtaient tant d'éclat à ses discours qu'il est permis de douter que Jean-François eût été plus savant, plus clair et plus persuasif dans l'entière jouissance de sa raison.

Un jour, c'était le 16 octobre 1793, Jean-François s'était arrêté comme un terme, dans une attitude contemplative, au milieu d'une place de la ville de Besançon. Il avait les bras croisés, l'air tristement pensif et les yeux imperturbablement fixés sur un point élevé de l'horizon occidental. Quelques passants s'étaient groupés autour de lui et cherchaient vainement l'objet extraordinaire qui semblait absorber son attention. Charles Nodier, qui revenait du collége avec plusieurs de ses camarades d'école, l'accoste sur ces entrefaites :

« Eh bien, Jean-François, lui dit-il, qu'as-tu remarqué de nouveau ce matin dans la matière subtile de l'espace où se meuvent tous les mondes ?

— Ne le sais-tu pas comme moi ? répondit-il en déployant les bras et en décrivant du bout du doigt une longue section de cercle depuis l'horizon jusqu'au zénith. Suis des yeux ces traces

de sang, et tu verras Marie-Antoinette, reine de France, qui va au ciel. »

Alors les curieux se dissipèrent en haussant les épaules, parce qu'ils avaient conclu de sa réponse qu'il était fou, et je m'éloignai de mon côté, poursuit Charles Nodier, en m'étonnant seulement que Jean-François les Bas-Bleus fût tombé si juste sur le nom de la dernière de nos reines, cette particularité positive rentrant dans la catégorie des faits vrais dont il avait perdu la connaissance.

Mon père réunissait deux ou trois de ses amis à dîner le premier jour de chaque quinzaine. Un de ses convives, qui était étranger à la ville, se fit attendre assez longtemps.

« Excusez-moi, dit-il en prenant place. Le bruit s'était répandu, d'après quelques lettres particulières, que la reine Marie-Antoinette allait être envoyée en jugement, je me suis mis un peu en retard pour voir arriver le courrier du 13 octobre. Les gazettes n'en disent rien.

— Marie-Antoinette, reine de France, dis-je avec assurance, est morte ce matin sur l'échafaud, peu de minutes avant midi, comme je revenais du collége.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria mon père, qui a pu te dire cela ?... »

Je me troublai, je rougis, j'avais trop parlé pour me taire. Je répondis en tremblant :

« C'est Jean-François les Bas-Bleus. »

Je ne m'avisai pas de relever les regards vers mon père : son extrême indulgence pour moi ne me rassurait pas sur le mécontentement que devait lui inspirer mon étourderie.

« Jean-François les Bas-Bleus ? dit-il en riant. Nous pouvons heureusement nous tranquilliser sur les nouvelles qui nous viennent de ce côté. Cette cruelle et inutile lâcheté ne sera pas commise.

— Quel est donc, reprit l'ami de mon père, ce Jean-François les Bas-Bleus, qui annonce les événements à cent lieues de distance, au moment où il suppose qu'ils doivent s'accomplir ? Un

›mnambule, un convulsionnaire, un élève de Mesmer ou de agliostro?

— Quelque chose de pareil, répliqua mon père, mais de plus igne d'intérêt : un visionnaire de bonne foi, un maniaque ıoffensif, un pauvre fou qui est plaint autant qu'il mériterait 'être aimé. Sorti d'une famille honorable, mais peu aisée, de raves artisans, il en était l'espérance et il promettait beaucoup. ,a première année d'une petite magistrature que j'ai exercée ci était la dernière de ses études; il fatigua mon bras à le cou·'onner, et la variété de ses succès ajoutait à leur valeur, car on ıurait dit qu'il lui en coûtait peu de s'ouvrir toutes les portes le l'intelligence humaine. La salle faillit s'écrouler sous le bruit les applaudissements quand il vint enfin recevoir un prix sans lequel tous les autres ne sont rien, celui de la bonne conduite et des vertus d'une jeunesse exemplaire. Il n'y avait pas un père qui n'eût été fier de le compter parmi ses enfants, pas un riche, à ce qu'il semblait, qui n'eût été fier de le nommer son gendre. Je ne parle pas des jeunes filles, que devaient occuper tout naturellement sa beauté d'ange et son heureux âge de dix-huit à vingt ans. Ce fut là ce qui le perdit, non que sa modestie se laissât tromper aux séductions d'un triomphe, mais par les justes résultats de l'impression qu'il avait produite. Vous avez entendu parler de la belle madame de Sainte-N.... Elle était alors en Franche-Comté, où sa famille a laissé tant de souvenirs et où ses sœurs se sont fixées. Elle y cherchait un précepteur pour son fils, tout au plus âgé de douze ans, et la gloire qui venait de s'attacher à l'humble nom de Jean-François détermina son choix en sa faveur. C'était, il y a quatre ou cinq ans, le commencement d'une carrière honorable pour un jeune homme qui avait profité de ses études et que n'égaraient pas de folles ambitions. Par malheur (mais à partir de là je ne vous dirai plus rien que sur la foi de quelques renseignements imparfaits) la belle dame, qui avait ainsi récompensé le jeune talent de Jean-François, était mère aussi d'une jeune fille, et

cette fille était charmante. Jean-François ne put la voir sans l'aimer ; cependant, pénétré de l'impossibilité de s'élever jusqu'à elle, il paraît avoir cherché à se distraire d'une passion invincible, qui ne s'était trahie que dans les premiers moments de sa maladie, en se livrant à des études périlleuses pour la raison, aux rêves des sciences occultes et aux visions d'un spiritualisme exalté ; il devint complétement fou, et, renvoyé de Corbeil, séjour de ses protecteurs, avec tous les soins que demandait son état, aucune lueur n'a éclairé les ténèbres de son esprit depuis son retour dans sa famille. Vous voyez qu'il y a peu de fond à faire sur ses rapports, et que nous n'avons aucun motif de nous en alarmer. »

Cependant on apprit le lendemain que la reine était en jugement, et deux jours après qu'elle ne vivait plus.

Mon père craignit l'impression que devait me causer le rapprochement extraordinaire de cette catastrophe et de cette prédiction. Il n'épargna rien pour me convaincre que le hasard était fertile en pareilles rencontres, et il m'en cita vingt exemples qui ne servent d'arguments qu'à la crédulité ignorante ; la philosophie et la religion s'abstiennent également d'en faire usage.

Je partis, peu de semaines après, pour Strasbourg, où j'allais commencer de nouvelles études. L'époque était peu favorable aux doctrines des spiritualistes, et j'oubliai aisément Jean-François au milieu des émotions de tous les jours qui tourmentaient la société.

Les circonstances m'avaient ramené, au printemps, à Besançon.

Un matin (c'était, je crois, le 3 messidor), j'étais entré dans la chambre de mon père pour l'embrasser, selon ma coutume, avant de commencer mon excursion journalière à la recherche des plantes et des papillons.

« Ne plaignons plus le pauvre Jean-François d'avoir perdu la raison, me dit-il en me montrant le journal ; il vaut mieux pour lui être fou que d'apprendre la mort tragique de sa bienfaitrice, de son élève et de la jeune demoiselle qui passe pour avoir été

a première cause du dérangement de son esprit. Ces innocentes réatures sont aussi tombées sous la main du bourreau.

— Hélas! je ne vous ai rien dit de Jean-François, parce que e sais que vous craignez pour moi l'influence de certaines idées nystérieuses dont il m'a entretenu... mais il est mort!

— Il est mort! reprit vivement mon père, et depuis quand?

— Depuis trois jours. Le 29 prairial, il avait été immobile, lès le matin, au milieu de la place, à l'endroit même où je le rencontrai au moment de la mort de la reine. Beaucoup de monde l'entourait, comme à l'ordinaire, quoiqu'il gardât le plus profond silence, car sa préoccupation était trop grande pour qu'il pût en être distrait par aucune question. A quatre heures enfin son attention parut redoubler. Quelques minutes après, il éleva les bras vers le ciel avec une étrange expression d'enthousiasme ou de douleur, fit quelques pas en prononçant les noms des personnes dont vous venez de parler, poussa un cri et tomba. On s'empressa autour de lui, on se hâta de le relever, mais ce fut inutilement: il était mort.

— Le 29 prairial, à quatre heures et quelques minutes, dit mon père en consultant son journal; c'est bien l'heure et le jour! Écoute, continua-t-il après un moment de réflexion et les yeux fixement arrêtés sur les miens, ne me refuse pas ce que je vais te demander: Si jamais tu racontes cette histoire, quand tu seras homme, ne la donne pas pour vraie, car elle t'exposerait au ridicule.

— Y a-t-il des raisons qui puissent dispenser un homme de publier hautement ce qu'il reconnaît pour la vérité? répartis-je avec respect.

— Il y en a une qui les vaut toutes, dit mon père en secouant la tête: la vérité est inutile.

(*Extrait des Œuvres de Ch. Nodier.*)

L'ANGE GARDIEN, L'ESPRIT FAMILIER.

COMMUNICATIONS MÉDIANIMIQUES.

Un de nos fidèles abonnés, M. Dexant, notaire à Angoulême, nous adresse au sujet de l'Ange gardien, de l'Esprit familier, des réincarnations, une série de lettres que nous nous empressons de reproduire ; nos lecteurs, sans doute, les apprécieront autant que nous les avons appréciées. Elles nous ont inspiré la pensée de publier bientôt, dans ce journal, un travail dont nous avons déjà parlé, qui aborde amplement les mêmes sujets que M. Dexant et au même point de vue.

Angoulême, le 2 juin 1864.

Mon cher monsieur Piérart,

La recherche de la vérité intéressant tous les Spiritualistes, permettez-moi de vous faire connaître les explications qui m'ont été données sur la doctrine de M. Rivail par un Esprit que j'ai connu vivant, et qui s'attache à faire connaître les choses qui ont été altérées par l'interprétation.

Nous tous, nous rejetons le dogme de la réincarnation, parce que notre raison le repousse, et qu'il n'est appuyé par aucun des Esprits qui répondent à notre appel.

Nous avons pu néanmoins nous étonner de voir un si grand nombre de spirites l'admettre, et étayer leur opinion de communications d'Esprits.

Sont-ils de bonne foi? Je n'hésiterai pas à répondre affirmativement, bien qu'ils soient dans l'erreur et à côté de la vérité, qu'ils ne se donnent pas la peine de chercher. Suivez-moi :

Le mot *réincarnation*, tel que l'emploient les Esprits, a un sens qui est loin de signifier que l'âme reprend un corps. En les interrogeant avec soin là-dessus, ils vous disent qu'à chaque être vivant sont attachés : 1° un Ange gardien ou Esprit de lumière, qui n'a jamais eu d'existence terrestre et dont le nombre est immense, ayant pour mission de fournir les inspirations et

vous quittant jamais; 2° et un Esprit familier dont on peut
ınger quelquefois, quoique cela soit rare, *venant d'un corps*
i a vécu, et qui vous guide, vous évite des malheurs, vous
ѐserve d'accidents, s'attache à votre amélioration; cet Esprit
dira réincarné parce qu'il gouverne une âme incarnée dans
corps auquel il est et restera toujours étranger. Il peut ainsi
.ttacher à plusieurs existences terrestres, sans quitter sa région,
répondre aux évocations.

Telle est l'explication fort intéressante que m'a fournie un
sprit sûr, circonspect, qui ne répond pas à tout, mais qui aime
faire comprendre.

J'appelle, mon cher monsieur Piérart, toute votre attention
vos études sur cette explication. J'ai lieu de croire que vous
ı tirerez des éclaircissements utiles et capables de faire tomber
s arguments de nos compétiteurs.

Agréez, je vous prie, mon cher monsieur, avec toute ma
ympathie, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués et
onfraternels.

DEXANT.

Angoulême, le 4 juin 1864.

Mon cher monsieur Piérart,

Ma lettre sur l'erreur des réincarnationistes avait pour objet
d'appeler votre attention sur la dualité de nos protecteurs invisibles; mais, dès lors que vous pensez qu'elle peut être utile à
notre cause, je vous autorise à en faire tel usage que vous voudrez. Je l'ai écrite sans soin, m'attachant plutôt au sujet qu'au
style. Je vous prie de rétablir ce qu'elle aurait d'incorrect.

J'ai une grande confiance en l'Esprit qui se communique à
mon appel. Nos entretiens sont toujours sérieux. Il précise ou
il se tait. Beaucoup de questions sont ajournées pour être mieux
traitées, par cette raison que l'Esprit n'est pas assez avancé.
S'il lui arrive de ne pouvoir se manifester, il a soin de transmettre l'*ordre* à un autre esprit moins élevé qui emprunte à peu

près son écriture, ce dernier ne l'ayant pas su faire lorsqu'il vivait; en l'envoyant, il se réserve de rectifier ses erreurs. Jusqu'à présent, il n'en a pas commis.

Que de beautés, cher monsieur, il y a dans nos études! Heureux ceux qui peuvent s'y livrer!

Ici, il n'y a pas de Spiritualistes; chacun leur jette la pierre. Nos réunions se composent de trois personnes, le médium compris. Nous n'admettons jamais personne, à la demande de notre bon Esprit, que nous avons connu sur la terre et aimé; aussi nos causeries sont familières, expansives et franches. Il y a bien des choses qui ne peuvent nous être expliquées, parce que nous ne les comprendrions pas. Notre Esprit nous le fait remarquer; il s'attache à nous expliquer ce que d'autres laissent interpréter fort mal; il nous félicite, au surplus, des précautions que nous prenons pour n'être pas trompés.

Agréez, cher monsieur Piérart, les témoignages affectueux et fraternels de votre bien dévoué

DEXANT.

Angoulême, le 12 juin 1864.

Mon cher monsieur Piérart,

L'Esprit qui se communique, ici, à moi et à deux autres personnes, nous avait demandé de ne pas faire connaître ses communications; je me suis alors borné à vous en transmettre l'idée. Dans une autre séance, je l'ai prévenu de ce que j'avais fait, et je n'en ai reçu aucun blâme.

Craignant aujourd'hui d'avoir affaibli le véritable sens de cette communication, je vais vous la transcrire tout au long, ainsi que la suivante, pour tout ce qui a rapport à la réincarnation, afin de vous permettre d'y apporter toutes vos méditations.

Les voici :

1re SÉANCE.

D. Tu as employé quelquefois le mot *réincarné;* tu nous as

lit cependant que les âmes ne se réincarnaient pas. Donne-nous quelques explications là-dessus.

R. « Il y a un bon ange, qui est de la nature des Esprits qui n'ont jamais eu de corps. Ce sont ceux qu'on appelle lumière. Ils sont innombrables, ils prennent soin des âmes qui naissent, c'est-à-dire naturelles, et ils deviennent anges gardiens ; tandis que d'autres viennent veiller sur vous et vous quittent rarement. Ils vous défendent des dangers, des malheurs, vous évitent des mauvaises actions et prennent soin du corps et de l'âme. Ceux-là sont les Esprits familiers, ou, si vous voulez, *réincarnés*.

« Les premiers sont pour les inspirations, et ils ne vous quittent jamais.

« Les Esprits familiers vous suivent partout et toujours, vous pauvres habitants de la terre, et ils guident celui qui leur est confié, tout en s'occupant de sa région. Ces Esprits-là sont appelés quelquefois par d'autres Esprits : *réincarnés*, qu'on invoque. Ils ne prennent pas de corps. »

D. Mais pourtant, si on est réincarné, comment peut-on répondre à l'évocation?

R. « Vous ne me comprenez pas. Quand on appelle un Esprit et qu'on lui demande : « Se réincarne-t-on ? » il répond oui. Quelquefois il se trompe, parce qu'il n'est pas éclairé et qu'il ne sait rien. D'autres fois il est menteur, d'autres fois il est mauvais tout à fait, d'autres fois il est bon, et il comprend dans le mot *réincarné* ceux qui s'occupent de la terre et qui suivent partout et toujours un Esprit qui a un corps, à qui il sert d'Esprit familier.

« Tous les Esprits ne se donnent pas la peine de faire comprendre comme moi. On pose une question, ils répondent juste à la question, et on l'interprète chacun à sa manière et selon la nature de son intelligence.

« De même que tout le monde ne prend pas les mêmes précautions que vous. »

2e SÉANCE.

D. J'ai fait part de notre dernier entretien à mon ami M. P.-rart, sur la réincarnation. Ai-je bien traduit la chose?

R. « Selon toi, oui; mais on ne le comprendra pas aussi bien. Il est des Esprits faibles qui ne comprennent qu'avec des explications.

« Notre Ange gardien, c'est-à-dire la lumière de l'inspiration, vous prend au moment de la vie, avant d'avoir vu le jour, et il ne vous quitte que quand vous êtes placé dans la région qui vous est destinée, selon votre mérite. L'Esprit familier vous prend au moment de la naissance et vous quitte au moment du passage de vie à une autre vie. Il vous laisse, attendant l'ordre de retourner pour d'autres. Mais l'Ange gardien quelquefois vous reste encore; il vous encourage dans les souffrances quand elles sont trop grandes. C'est l'Ange gardien qui visite les âmes qui souffrent de ces douleurs intolérables dues aux âmes qui n'ont pas suivi cette lumière de leur conscience et qui sont obligées d'expier. »

D. L'Esprit familier est donc destiné à s'attacher à plusieurs existences successives?

R. « Quelquefois, remarque bien, quelquefois c'est une punition; d'autres fois ils le demandent; mais ils sont bien imparfaits.

« Les premiers hommes n'avaient pas d'Esprits familiers; ils étaient plus droits, ils suivaient la loi de leur conscience.

« Il est bon de prier souvent son Ange gardien, lumière de l'esprit et Ange inspirateur. Quand vous ne suivez pas ses bonnes inspirations, entraînés par les mauvais penchants de votre nature, il est triste et mécontent, et il n'a plus pour vous cette même attention; mais au moindre mouvement de bonne volonté et de laisser-aller, il redevient aussi bienveillant, car il a à cœur de bien remplir sa mission, et il est tout fier et heureux quand il peut vous présenter dans un ordre supérieur.

« J'emploie le mot *fier*, n'en trouvant pas un autre pour rendre mon idée, car la fierté n'est pas de l'autre monde. »

Telles sont les deux communications que j'ai obtenues sur le sens réincarnationiste. Puisse-t-il faire revenir les spirites de la grave erreur dans laquelle ils sont tombés !

Agréez, cher monsieur Piérart, les témoignages affectueux de votre très-dévoué

DEXANT.

FAIT SPIRITUALISTE GRANDIOSE QU'IL SERAIT IMPORTANT DE VOIR SE CONFIRMER ET SE RÉPÉTER.

« On vient de faire à San-Francisco une très-intéressante application de la découverte récemment faite sur la propriété qu'a la rétine de l'œil d'une personne morte violemment de refléter la dernière image qui l'a frappée au moment de mourir. Il s'agissait de découvrir le meurtrier d'une femme Smith, assassinée par une main inconnue. Voici comment l'*Echo du Pacifique* rend compte de l'expérience :

« M. Burke, le chef de police de San-Francisco, a eu l'idée de faire photographier la rétine de la femme Smith. MM. Bryan et Johnson ont été chargés de cette opération délicate, qui n'a pu être accomplie qu'à cinq heures du soir, c'est-à-dire longtemps après que la mort était survenue. Néanmoins le résultat obtenu est surprenant, surtout si on le rapproche de la déposition du témoin Ryan, faite au moment de l'enquête.

« Sur cette épreuve à l'ambrotype, grossie dix fois, on n'aperçoit d'abord qu'une image confuse. Mais les formes d'une figure humaine apparaissent bientôt : le nez aquilin, front déprimé, yeux indiqués par des taches seulement et pourtant clairement perceptibles, sourcils épais et noirs, à partir du nez ; tout le reste de la figure paraît comme si elle était couverte de moustaches et d'une barbe buissonneuse.

« L'image de la rétine, autour de cette figure, ne donne rien de défini.

« L'impression générale qui reste dans l'esprit, c'est que l'on a vu la figure blafarde d'un Mexicain.

« Tout indécise que soit cette image, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la coïncidence qui existe entre elle et la description suivante faite par Ed. Ryan, propriétaire du Livery stable, adjacent à la maison qu'habitait la femme Smith.

« Depuis une semaine, dit-il, je remarquais un Mexicain qui « rôdait autour de la maison de la victime; il venait de la rue « Washington. C'était un homme de haute stature et brun; il « portait moustache. Je l'ai connu à Portsmouth-House à une « époque où il travaillait à un tunnel au mont Diablo. Je l'ai « revu plusieurs fois, notamment le jour qui a précédé le « meurtre. Il allait et venait devant la maison. Je ne l'ai vu « entrer dans aucune maison du voisinage. Je le considérais « avec défiance, et un jour je crus devoir exercer une surveil- « lance dans la crainte qu'il ne voulût entrer dans ma remise: « mais il ne s'en approcha pas. »

« La police continue ses investigations avec la plus grande activité; elle étudie les plus petits détails, et la population entière fait des vœux pour qu'elle réussisse à mettre la main sur le coupable.

« Le docteur Sheldon va procéder à la dissection de l'œil de la femme Smith, de manière à mettre parfaitement à nu la rétine. En cet état, on fera de nouvelles épreuves photographiques, qui donneront peut-être des résultats plus précis. »

Ceux de nos nouveaux abonnés qui voudraient se procurer la collection de la *Revue spiritualiste* sont prévenus que les volumes en ont été portés aux prix suivants :

Année 1858, 20 fr.; — années 1859, 1860, 12 fr.; — année 1861, 5 fr.; — année 1862, 6 fr.; — année 1863, 10 fr. — On expédie franco à quiconque fait la demande de la collection directement.

Z. J. PIÉRART, *Propriétaire Gérant.*

Paris, imprimerie de Jouaust et fils, rue Saint-Honoré, 338.

Aperçu de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la *Revue spiritualiste.*

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux ...ptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiri...lisme, sans l'avoir examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifes...ons *médianimiques* sont des faits aussi anciens que le monde ; ces faits ont constitué le prin...al domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies ancien... — Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des ...s et des mauvais Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la ...lesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les ...ditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des ...mmunications émanées des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer ...Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritua...e, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude ; mais ce qu'il importe ...lus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et ...elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. Les communications ...*lianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, ...rissant des malades, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal ? — Satan a-t-il ...ais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions ...l'Occident ? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui ...provoquent à se manifester ? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose ...nicieuse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à ...e affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion ? — Des ...cès de sorciers au moyen âge ! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant ...s la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêché ...clore !

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages. — Essai de ...chologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiri...lisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations ...ritualistes. — Traces du spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue ...livre chinois *Des récompenses et des peines*, des *Vedas*, du *Zend-Avesta* (notamment des ...es désignés sous les noms de *Vespered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, ...*Talmud* et de la *Kabale*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de ...*dda*, ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue ...ritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et ...prêtres égyptiens, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du ...idisme, du bouddhisme, du néo-platonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gno...isme, du quiétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines ...ritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ...x de Cybèle, de Samothrace et d'Éleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les ...férentes sectes d'illuminés, etc. — Le spiritualisme constituant le fond des divers pro...ès de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation ...en a faite Origène. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les ...ions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus ...èbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiri...listes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup ...il sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu ...en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutation à son sujet. — ...hagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — ...nte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigite, sainte Gertrude, sainte Catherine de ...nne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alme, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint ...ninique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la ...ne Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, ...nte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, ...minique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, ...iturin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, ...dan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette ...rignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, ...gliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevurts, Marie de ...rl, Davis, Willis, etc., etc.



Paris, impr. de Jouaust et fils, 338, rue Saint-Honoré.


